



CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES
UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES
DE NICE-TOULON

Point n° 09

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 14 mars 2022**

Evolution de la restauration

SKEMA

Nouveaux points de restauration

SKEMA : pour information

La convention de partenariat entre le Crous et SKEMA prend fin en août 2022. L'école SKEMA vient d'indiquer qu'elle souhaite conserver le Crous comme prestataire de restauration, une étude réalisée par ses soins auprès des étudiants ayant conclu à leur satisfaction.

La convention afférente est en cours de négociation.

Ouvertures de nouveaux points de restauration

- **Point de vente sandwiches, salades, plats operculés à la Bastide rouge à Cannes : pour vote**

La ville de Cannes et l'Université Côte d'Azur ont informé le Crous du départ de leur prestataire actuel et ont demandé au Crous d'examiner une installation le plus tôt possible.

La ville de Cannes propriétaire des locaux avait fait le choix d'un appel d'offres avec un cahier des charges haut de gamme auquel le Crous n'avait pas répondu. L'appel d'offres a été infructueux et la ville a fait du gré à gré avec un prestataire in fine trop cher pour les étudiants.

Les effectifs sont de 1133 étudiants avec une évolution à 1543 d'ici la rentrée 2024 mais tous ne seront pas là en permanence. Sont envisagés 300 passages par jour au minimum.

Il est envisagé de réaliser une expérimentation d'une année avec un minimum d'acquisition d'équipements et deux agents CDD.

- **Point de vente sandwiches, salades, plats operculés à Grasse : pour vote**

La ville et l'agglomération de Grasse développent un pôle d'enseignement supérieur qui va notamment s'implanter à la rentrée 2022 dans l'ancien palais de justice réhabilité à cet effet.

La présence du Crous a été demandée.

Un local de 19 m² est proposé mais il ne présente pas les caractéristiques nécessaires à l'implantation d'un point de vente : 3 côtés de la pièce sont indisponibles pour installer du matériel de type vitrines réfrigérées, présentoir, caisse...

De plus, l'arrivée très progressive des cohortes d'étudiants ainsi que la nature des cursus ne permettent pas d'envisager dès 2022 un nombre d'étudiants suffisant pour justifier les coûts d'une telle implantation.

Dans les deux années à venir, pourrait être disponible un autre local en rez de chaussée donnant sur une terrasse et bien plus adapté.

Il vous est proposé de ne pas donner une suite favorable à la demande d'installation d'un point de vente sandwiches, salades, plats operculés dans les locaux proposés à Grasse et de réexaminer une implantation dès lors que des locaux adaptés seront disponibles et le nombre d'étudiants sur site plus important.

- **Points de vente à la Villa Arson et à l'INSPE à Nice :**

Une étude est en cours pour l'implantation d'une offre de restauration du Crous, mixte cafétéria et RU, dans les locaux de l'INSPE et de la Villa Arson distante de 80 mètres. Elle pourra être présentée au conseil d'administration si elle est finalisée.